



Ma fille veux etre adopter et porter le nom de mon mari

Par **doudou41**, le **17/05/2008** à **01:18**

je suis divorcee depuis 2003 et j ai une fille agee de 7ans concu pendant le mariage. separe de mon ex depuis la naissance de ma fille elle a aucun lien avec ce pere. il ne prend au aucune nouvelle ne verse pas de pension et ne s occupe meme pas de son education de son coté ma fille ne veux plus le voir ou meme lui parler,elle ne veux plus de liens avec lui . depuis je me suis remarié et ma fille appel mon mari papa et elle souhaiterais avoir son nom.pour la legitime il faudrait que son geniteur soit echu de ses droits. Comment je peux faire?

Par **jeetendra**, le **17/05/2008** à **08:26**

bonjour, le mieux c'est d'opter pour la procédure [fluo]d'adoption simple[/fluo], toutefois l'adoptant votre mari doit avoir 10 ans de plus que l'adopté votre fille, le recours à un avocat est cependant obligatoire pour diligenter la procédure, il n'y aura pas de rupture de lien avec son père biologique, donc pas de conflit, cordialement